

**Bovins  
Lait**  
Collectif BioRéférences



## **LES EXPLOITATIONS BOVINS LAIT DU MASSIF CENTRAL EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

---

Résultats campagne 2016

*Suivis des exploitations et contribution à la rédaction :*

Régine TENDILLE Chambre d'agriculture de la Haute-Loire

Jean-Pierre MONIER : Chambre d'agriculture de la LOIRE

Véronique BOUCHARD : Chambre d'agriculture du Rhône

Vincent VIGIER : Chambre d'agriculture du Cantal

Stéphane DOUMAYZEL : Chambre d'agriculture de l'Aveyron

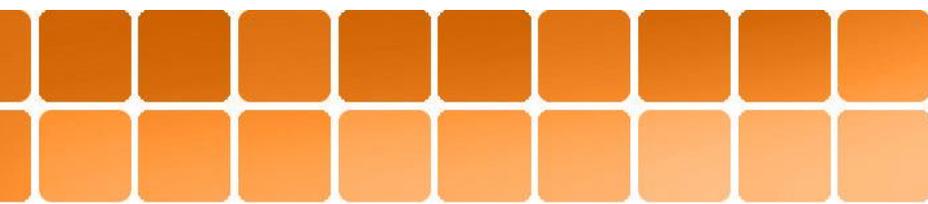
Marie-Claire PAILLEUX : Chambre d'agriculture du Puy de Dôme

Alexandre BANCAREL : APABA

*Synthèse des données et rédaction :*

Yannick PECHUZAL, Institut de l'élevage

*Juin 2018*



## 1. Le projet BioRéférences porté par le Pôle AB Massif Central

En 2013 et 2014, le Pôle AB Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif Central pour identifier les besoins des acteurs de l'agriculture biologique. Le projet BioRéférences a été élaboré pour apporter des réponses à un besoin majeur de références technico-économiques sur les systèmes de productions biologiques. Il a pour ambition de répondre à la diversité des besoins en références pour accompagner le développement d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Différents moyens ont été mis en place pour produire et valoriser au mieux les références sur les systèmes ruminants. Parmi ces moyens, un réseau de 70 fermes (en caprins lait, ovins lait, ovins viande, bovins lait et bovins viande) localisées sur le Massif Central a été constitué. Cette synthèse présente les résultats 2016 de 22 fermes bovines laitières bio suivies sur 6 départements (tableau 1). Parmi celles-ci, 16 sont issues du réseau BioRéférences et six autres sont suivies et financées sur le Rhône et la Loire dans le cadre du PEP Rhone Alpes. Au total 23 fermes ont été centralisées en 2017 mais les résultats d'une d'elles n'ont pu être intégrés à cette synthèse pour cause de conversion en cours.

Tableau 1 : Répartition des exploitations par département.



	Cantal	Puy de Dôme	Haute Loire	Loire	Aveyron	Rhône	Total général
<b>2016</b>	3	2	3	6	3	5	<b>22</b>

## 2. Présentation des exploitations du réseau

Les exploitations bovines laitières en agriculture biologiques suivies dans le cadre du projet BioRéférences, peuvent se répartir en 4 grands systèmes d'élevage :

**AB1.** *Quota et surface relativement importants. Le système fourrager repose sur le foin séché en grange,*

*Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 3500 litres.*

**AB3 :** *Le système fourrager repose sur l'ensilage d'herbe et le foin.*

*Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 3500 litres.*

**AB4 :** *Le système fourrager repose sur le maïs l'ensilage d'herbe et le foin.*

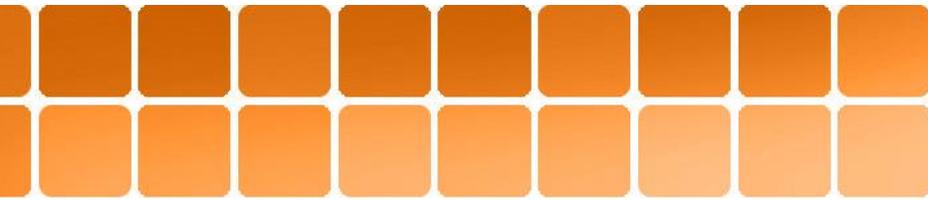
*Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 4500 litres.*

**AB5 :** *Le système fourrager a une proportion plus importante de maïs qu'AB4.*

*Le volume de lait produit par ha de SFP est d'environ 7500 litres.*

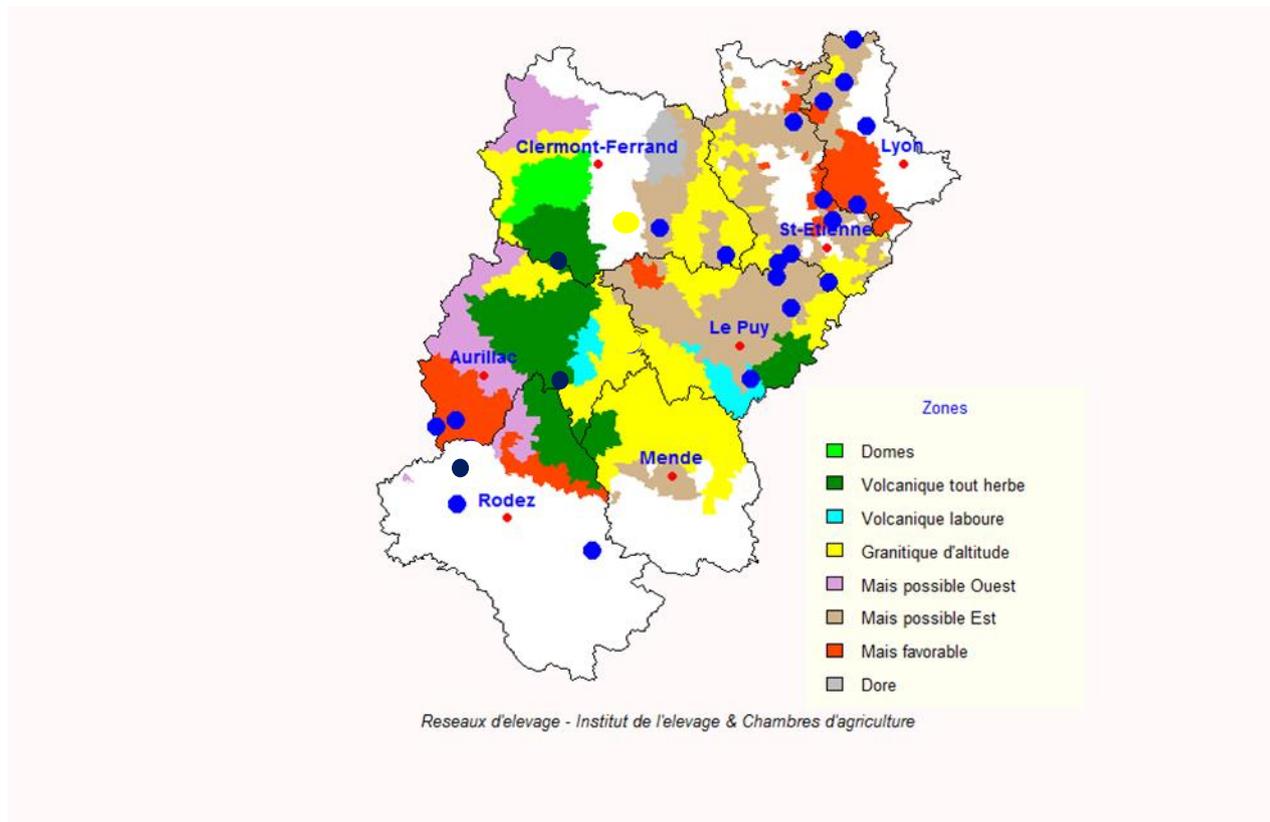
Dans la suite de ce document et pour l'analyse des résultats, les exploitations ont été regroupées selon leur appartenance à un groupe. Attention le nombre parfois très restreint d'exploitations pour représenter un groupe rend très aléatoire l'utilisation des moyennes pour positionner un critère. Ceci est particulièrement vrai pour AB5.

	AB1	AB3	AB4	AB5	Ensemble
<b>Nombre d'exploitations.</b>	8	7	5	2	<b>22</b>



La carte ci-dessous montre la répartition géographique des fermes dans les zones fourragères.

Les exploitations productrices de lait bio et suivies dans ce programme sont réparties sur diverses zones pédoclimatiques du Massif Central ayant des potentiels fourragers différents.



### 3. Résultats structurels (moyenne par groupe)

	AB1	AB3	AB4	AB5	Ensemble
<b>Nb expl.</b>	8	7	5	2	22
<b>UMO totales</b>	2,5	1,8	2,3	1,6	2,2
<b>Dt UMO salariées</b>	0,33	0,21	0,31	0,05	0,26
<b>SAU</b>	98	84	103	37	89
<b>dt céréales autoconsommées (ha)</b>	11,6	10,1	12,4	1,0	10,3
<b>Surface Fourragère Principale (ha)</b>	86,3	74,0	90,2	35,5	78,7
<b>dont Maïs Fourrage(ha)</b>	0,0	0,0	7,7	4,4	2,1
<b>Chargement apparent (UGB/haSFP)</b>	0,85	0,97	1,05	1,47	0,97
<b>lait produit</b>	289744	259813	398447	270236	303153
<b>Lait produit/ha SFP</b>	3576	3572	4607	7465	4162
<b>Nbre de Vaches Laitières</b>	50	44	65	41	51
<b>Lait produit/VL/an</b>	5840	5799	6218	6705	5992
<b>UGB totales</b>	74	72	95	52	76
<b>UGBlait/UGB</b>	98%	92%	100%	100%	97%
<b>Lait produit/UMO</b>	122562	140573	175316	163567	144010

Tableau 2 : Résultats structurels moyens 2016 par groupe

15 exploitations (68 %) qui se trouvent dans les groupes AB1 et AB3 reposent sur des systèmes fourragers quasi-exclusivement herbagers (pas ou très peu de maïs ensilage). Les autres, à savoir sept, présentes dans les groupes AB4 et AB5, ont une part de maïs ensilage plus ou moins importante dans leur SFP (respectivement 8.5 % et 12.4 % de maïs/SFP). A noter aussi que les systèmes disposant d'une surface importante y consacrent une part non négligeable à la culture de céréales pour l'auto approvisionnement du troupeau en grain et paille. Les exploitations suivies ont un fort taux de spécialisation en production laitière (90 à 100% des UGB présentes appartiennent à l'atelier laitier).

Les systèmes AB1 et AB3 sont exclusivement herbagers. Ils basent leurs récoltes d'herbe sur le séchage en grange (AB1) et l'ensilage (AB3). La présence d'une récolte d'herbe précoce peut expliquer une différence de chargement : 0.86 UGB/ha SFP pour AB1 contre 0.97 UGB/ha SFP pour AB3. Ces deux systèmes ont des niveaux de production très semblables qu'il s'agisse du rendement laitier aux environs de 5800 l/VL/an ou de densité laitière avec 3600 litres de lait par hectare de SFP.

Les groupes AB4 et AB5 ont respectivement 7.7 et 4,4 ha de maïs fourrage mais au-delà de la valeur absolue c'est ce qu'il représente en proportion de la SFP qu'il faut regarder, soit respectivement 8.5 % et 12.4 %. Les fermes du groupe AB4 ont une SAU assez conséquente (près de 100 ha en moyenne) ce qui leur permet d'avoir un volume de lait produit relativement élevé (400 000L environ) et beaucoup plus important qu'AB1 et AB3. Ces exploitations peuvent être considérées comme des extensions du système AB3, la variante résidant dans l'introduction de la culture de maïs ensilage sans doute pour gagner en rendement laitier (+400 l/VL) et en densité laitière (+1100 l/ha SFP) et en chargement de la SFP (+0.08 UGB/ha SFP).

Le groupe AB5 a des dimensions plus modestes. Bien que représenté par seulement deux fermes, il se distingue nettement des 3 autres groupes par sa SAU qui plafonne à 37 ha. Pour pouvoir produire un volume de lait suffisant il n'a pas d'autre choix que de jouer la carte de l'intensification maximum avec du maïs ensilage (12.4% de la SFP) pour doper le rendement laitier (6700 l/VL) et le chargement de la SFP (1.5 UGB/ha SFP). La sole céréale autoconsommée est sacrifiée au profit de la SFP et des fourrages qu'il faut acheter le concentré. Cependant la part de maïs dans la ration nécessite plus du correcteur azoté que de l'énergie. Plus difficile à produire il sera donc acheté.



#### 4. Résultats techniques (moyennes de chacun des groupes)

	AB1	AB3	AB4	AB5	Ensemble
<b>Données</b>					
<b>Nb expl.</b>	8	7	5	2	22
<b>Taux de renouvellement</b>	27%	27%	30%	29%	28%
<b>lait produit/VL/an</b>	5840	5799	6218	6705	5992
<b>Concentré g/l</b>	166	217	244	183	201
<b>Lait produit/ha SFP</b>	3576	3572	4607	7465	4162
<b>fourrages récoltés TMS/UGB</b>	3,54	2,74	3,37	3,05	3,20
<b>achat fourrage (TMS/UGB)</b>	0,30	0,12	0,29	0,41	0,25
<b>Achat de concentré (%)</b>	43%	53%	51%	96%	53%
<b>Autonomie alimentaire (%des UFL)</b>	86%	88%	85%	80%	86%
<b>Moyenne de TB</b>	40,1	40,4	41,1	40,1	40,4
<b>Moyenne de TP</b>	32,7	32,5	31,7	31,5	32,3

Tableau 3 : Résultats techniques moyens 2016 par groupe.

Le taux de renouvellement moyen des fermes suivies est de 28 %, ce qui est proche des systèmes conventionnels de la région. Les différences entre groupes ne sont pas significatives.

La quantité de fourrages récoltés (en TMS/UGB), s'échelonne de 2,74 T en moyenne à près de 3.6 T. Il est à noter une nette hausse de ces chiffres entre 2015 et 2016 (après une baisse entre 2014 et 2015), témoignant bien des alternances de de situations sur le plan climatique. L'année 2016 est plutôt favorable sur le plan fourrager notamment en quantité. Sur le plan qualitatif les récoltes d'herbe sont à qualifier de variables mais par contre excellentes pour les maïs. Les achats de fourrages compensateurs réalisés dans l'ensemble des systèmes sont sans doute liés au déficit de récolte 2015 qui s'est manifesté en fin d'hiver 2015-2016. De même l'achat de fourrage n'est pas automatiquement synonyme de déficit. Certains éleveurs achètent du maïs ensilage épi, qui est un fourrage (55%MS) mais utilisé comme du concentré (richesse en UFL) pour doper leur production.



La consommation de concentré pour les vaches est en moyenne de 200 g/l, ce qui est bien inférieur à celle des systèmes conventionnels des mêmes zones (environ 250 g/l). La présence d'une sole céréalière dans les systèmes AB1, AB3 et AB4 permet des niveaux d'autonomie en concentrés proches de 50% tandis que les élevages du « groupe » AB5 achètent tout le concentré, mais essentiellement de la protéine.

Le niveau d'autonomie alimentaire moyen est élevé avec près de 86% tous systèmes confondus ce qui peut s'expliquer par le prix rédhitoire des achats extérieurs.

La qualité moyenne du lait en TB et TP est un peu plus élevée dans les systèmes herbagers, du fait sans doute de la moindre dilution par un rendement laitier plus faible que pour les groupes avec maïs.

## 5. Résultats économiques

### 5.1 Indicateurs globaux exploitations (moyennes de chacun des groupes) :

	AB1	AB3	AB4	AB5	Ensemble
<b>PB/UMO</b>	91 846 €	112 283 €	128 415 €	92 129 €	106 686 €
<b>Prix lait laiterie</b>	465 €	457 €	457 €	443 €	459 €
<b>Aides totales (% du PB)</b>	24%	25%	20%	17%	23%
<b>Charges. opérationnelles. (% du PB)</b>	25%	28%	28%	38%	28%
<b>Charges.opérationnelles animales. (€/UGB)</b>	658 €	717 €	775 €	1 009 €	735 €
<b>Concentré VL (€/1000l)</b>	66 €	97 €	91 €	98 €	84 €
<b>Frais véto (€/UGB)</b>	56 €	65 €	60 €	30 €	57 €
<b>Frais d'élevage (€/UGB)</b>	32 €	40 €	56 €	90 €	45 €
<b>Charges opérationnelles végétales. (€/ha SAU)</b>	65 €	81 €	87 €	129 €	81 €
<b>Charges de structure (hors amortissement et frais financiers) €/haSAU</b>	749 €	782 €	898 €	1 130 €	828 €
<b>Charges de Structure. (% du PB)</b>	32%	31%	31%	27%	31%
<b>Excédent Brut d'Exploitation (% du PB)</b>	44%	40%	42%	35%	41%
<b>EBE (€/1000 l)</b>	337 €	336 €	309 €	199 €	318 €
<b>Annuités (% du PB)</b>	17%	14%	12%	17%	15%
<b>Annuité (% de l'EBE)</b>	39%	36%	30%	53%	37%
<b>Disponible (€/UMOexploitant)</b>	28 767 €	35 367 €	49 153 €	19 784 €	34 684 €



Tableau 4 : Résultats économiques moyens 2016 par groupe.

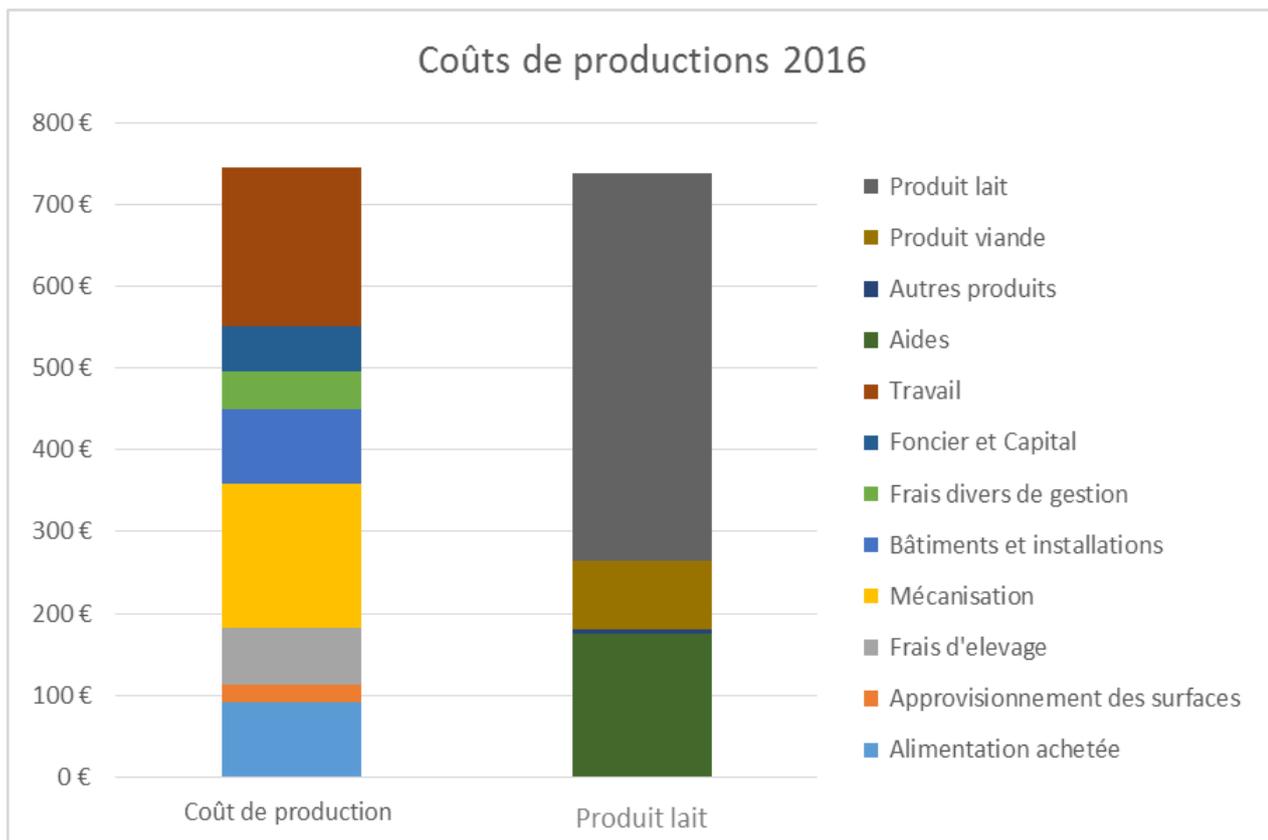
C'est dans cette partie économique que l'utilisation des moyennes est particulièrement délicate comme le montre les figures en annexe 2 et notamment le graphe illustrant la répartition du revenu disponible par UMO. On constate sur cette figure que les écarts entre exploitations sont particulièrement grands, allant de 14500 €/UMO de revenu disponible pour le plus bas jusqu'à 54500 €/UMO pour le plus élevé. L'utilisation de ces moyennes est d'autant plus délicate que les effectifs par groupe sont faibles et qu'il ne s'agit que d'une année, qui n'est pas forcément représentative d'une année moyenne (si tant est que cette notion ait un sens). Ces différents éléments ne feront sens que sur un suivi pluriannuel et en les mettant en correspondance avec la cohérence des systèmes, lors de l'établissement de cas-types par exemple.

Quelques éléments néanmoins méritent commentaire. Par exemple le prix moyen du lait qui s'élève à 459 €/1000l en moyenne, et qui est assez constant entre exploitation.

En ce qui concerne les charges opérationnelles ramenées au produit brut, on remarque un gradient moyen allant de 25% pour le système AB1 à 38% pour le système AB5, corrélé avec le niveau d'intensification. Ceci est révélateur de stratégies très différentes entre ces systèmes, concernant notamment les niveaux d'intensification ou les stratégies alimentaires. Celles-ci peuvent être dictées par des dimensions de structures différentes mais devront faire l'objet d'études plus précises, faisant appel à la modélisation lorsqu'on y aura suffisamment de recul dans le suivi de ces exploitations. Il est également très intéressant de noter les bons niveaux d'efficacité économique jugés à travers l'EBE/1000 l (199€ à 337€) ou l'EBE/PB (35% à 44%).

## 5.2 Le coût de production du lait (moyenne échantillon global):

Comme pour de nombreux critères économiques globaux liés à l'exploitation, le coût de production lié à l'atelier laitier témoigne aussi d'une très grande variabilité intra et inter systèmes de production (graph en annexe 2). Bien que comportant de nombreuses limites la présentation des données de coûts de production et des indicateurs associés se fera sur l'ensemble de l'échantillon (et non par système de production)



Le coût de production moyen s'établit à 744€ par 1000 litres de lait vendu (550 €/1000 l hors charge travail). Il est donc fortement impacté par deux postes : le travail (194 €/1000 l) en lien direct avec le niveau de productivité de la main d'œuvre rémunérée (153 600 l/UMO)) et la mécanisation (175 €/1000 l). Le poste alimentation achetée s'avère important avec 92 €/1000 l, valeur très proche des systèmes conventionnels (moins d'achat en quantité mais plus chers à l'unité).

La somme des produits, grâce à un prix du lait (473 €/1000 l) et un niveau d'aides élevés (176 €/1000 l) permet de couvrir le coût de production et obtenir une rémunération de 1,5 SMIC/UMOex. Mais ce niveau de rémunération ne peut être atteint qu'avec un maintien de ce niveau de prix du lait mais et la persistance des aides spécifiques à l'agriculture biologique.

## 6. Analyse pluriannuelle

Après la centralisation de 3 années de suivi (2014-2015-2016) une analyse pluriannuelle portant sur quelques critères peut être réalisée. Elle portera sur un échantillon constant de fermes (20 présentes sur les 3 années) et sans distinction des systèmes.

	2014	2015	2016
Quantité de lait vendu laiterie (l)	275494	274271	277470
Productivité de la main-d'oeuvre rém. (l/UMO)	162480	166581	159690
Lait produit l/VL	6402	6273	6119
EBE /UMO exploitant	52 824 €	54 587 €	57 277 €
% EBE /PB	38,4	38.7	40.8
Excédent brut de l'atelier (€/1000l)	261 €	280 €	310 €
Annuités (€/1000l)	94 €	101 €	111 €
Disponible/UMOexploitant	30 695 €	30 905 €	32 932 €
Résultat courant/umoex	20 267 €	22 367 €	26 824 €
Coût de production atelier (€/1000l)	663 €	708 €	730 €
Alimentation achetée (€/1000l)	87 €	88 €	90 €
Mécanisation (€/1000l)	152 €	164 €	175 €
Travail (€/1000l)	163 €	173 €	183 €
Produit lait (€/1000l)	442 €	460 €	473 €
Produit viande (€/1000l)	71 €	72 €	86 €
Aides (€/1000l)	135 €	164 €	167 €



Les volumes de lait produit sur les exploitations sont globalement très stables. Seul le rendement laitier est en légère décroissance sur les 3 années, probablement dû aux différences climatiques et leurs impacts sur les quantités et qualités fourragères. Les résultats d'exploitations sont bons et en progression quasi linéaire sur les 3 années : EBE, revenu disponible et résultats courants. Les résultats atelier sont eux aussi en hausse et notamment le coût de production entraîné par deux postes majeurs et habituels : le travail et la mécanisation. Il est à noter la parfaite constance des charges d'alimentation achetée. La hausse du prix du lait et des aides permet de compenser les hausses des charges. À noter également la progression positive du coproduit viande témoignant peut-être d'une hausse de valorisation des animaux en filière bio (réformes et veaux gras pour l'essentiel ?)

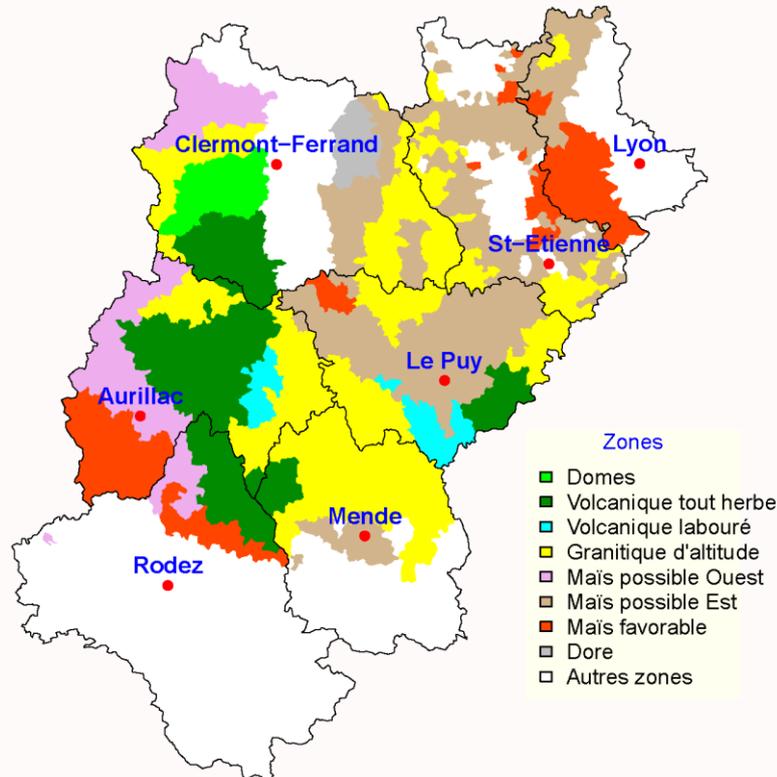
Ces tendances pluriannuelles témoignent bien de la bonne dynamique qui porte actuellement la filière lait de vache bio avec de nombreux voyants au vert. La maîtrise des charges reste cependant d'actualité, de même que l'évolution du prix du lait et des soutiens seront déterminantes.



Annexe 1: Zonage fourrager du Massif Central

## Zonage fourrager du Massif Central

Nouveau zonage 2013



Réseaux d'élevage – Institut de l'élevage & Chambres d'agriculture



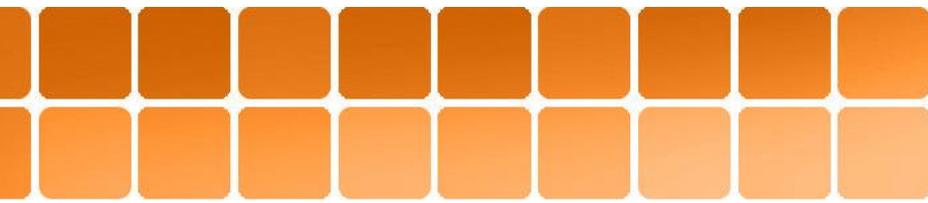
La zone de montagne Volcanique et Cristalline du Massif Central englobe la presque totalité des départements du Cantal et de la Haute-Loire de la Loire, le Nord de la Lozère et de l'Ardèche, le Puy de Dôme hormis la Limagne et une partie du département du Rhône et de l'Aveyron.

L'altitude est comprise entre 600 et 1200 m. On distingue 2 zones d'altitude supérieur à 800m (Massif central Est et massif central Ouest) et une zone de piémont (Montagne maïs possible) d'altitude inférieur à 800m.

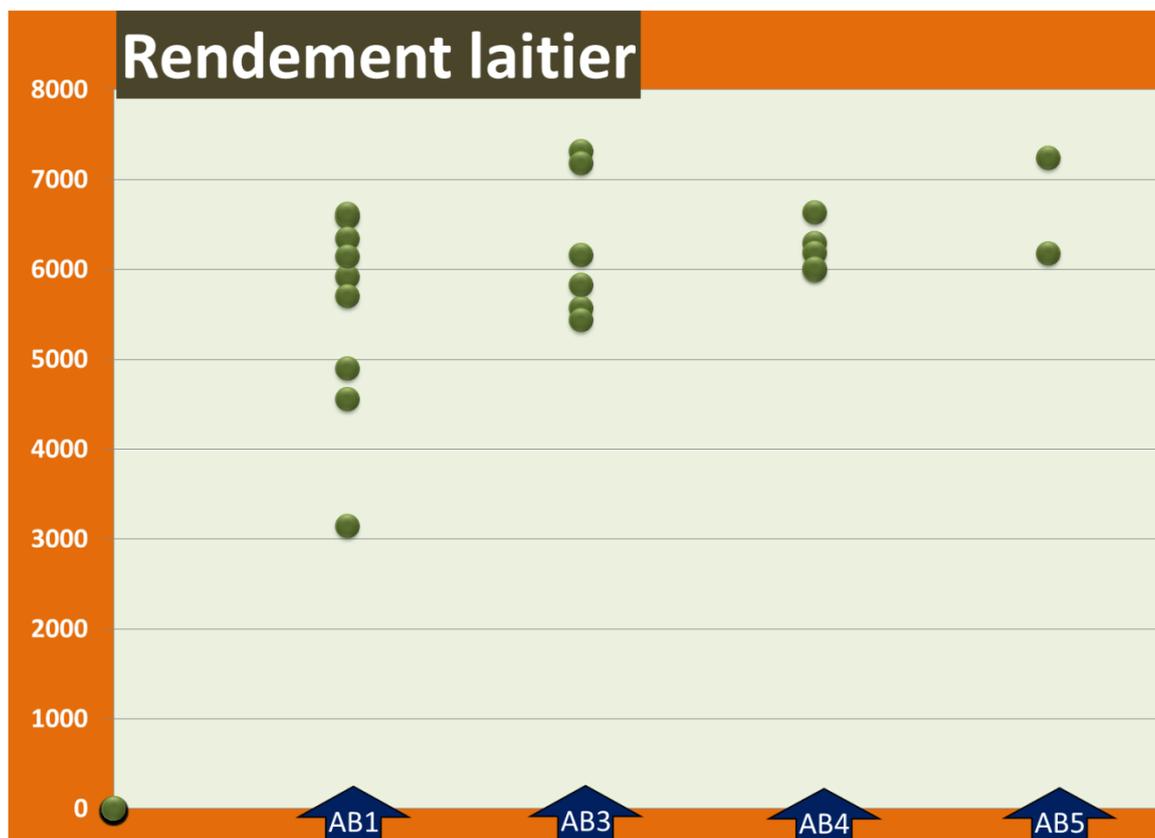
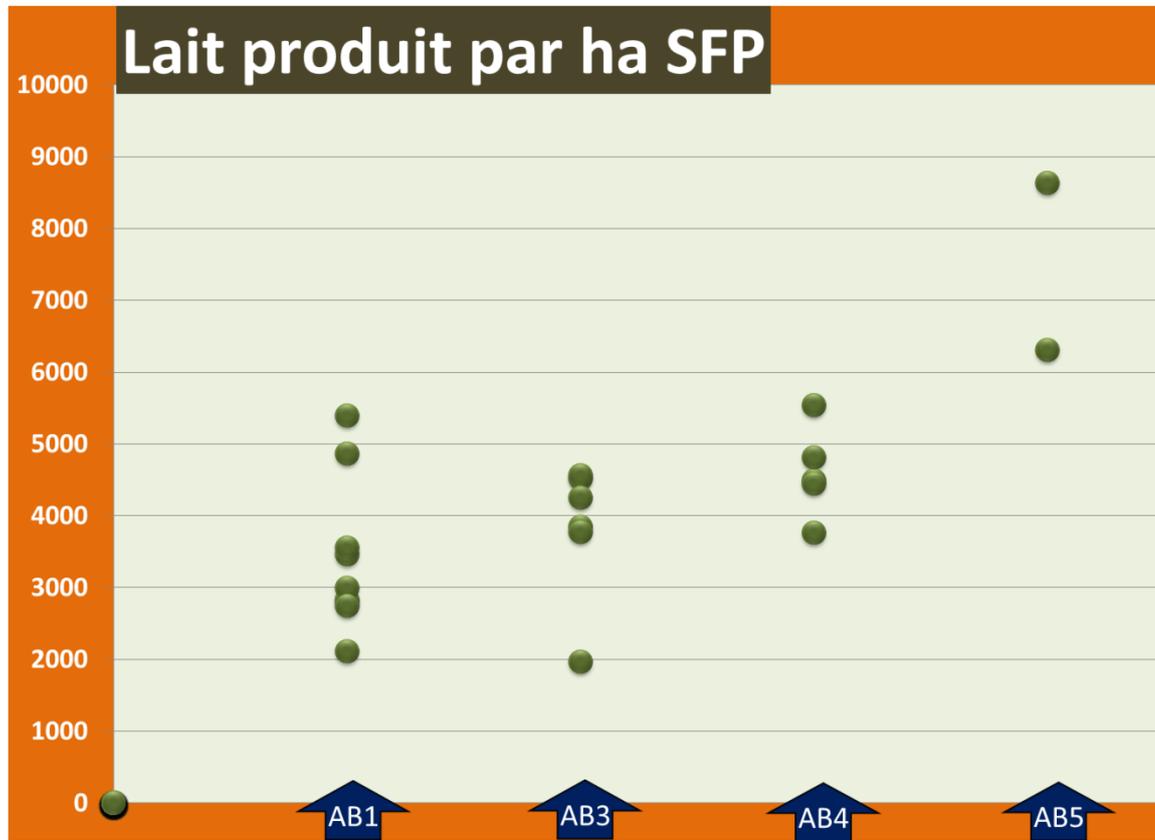
Les surfaces agricoles de la *zone volcanique d'altitude de l'ouest* (Massif Central Ouest) sont quasiment entièrement couvertes de prairies permanentes. Elles profitent à la fois de la bonne rétention en eau et de la bonne fertilité des terrains. De plus, les pluies fréquentes assurent une bonne pousse de l'herbe durant toute la saison de pâturage.

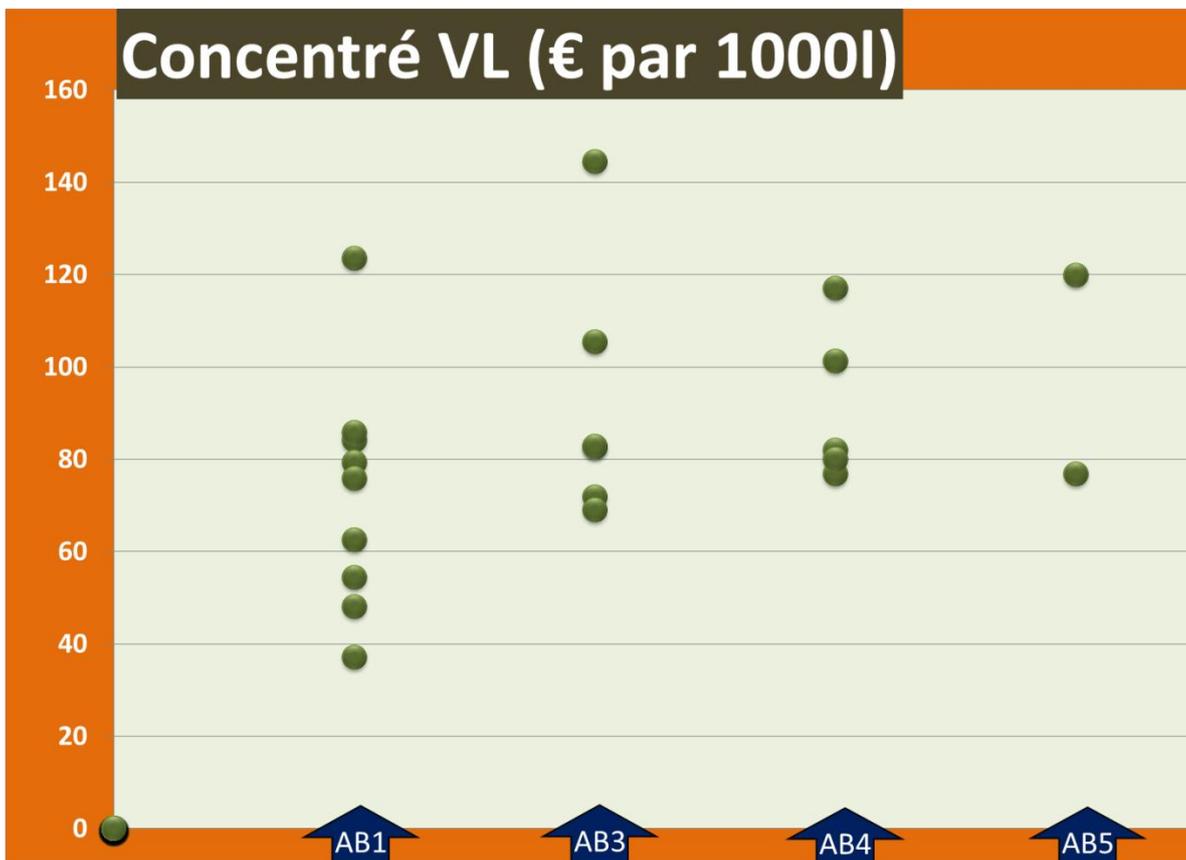
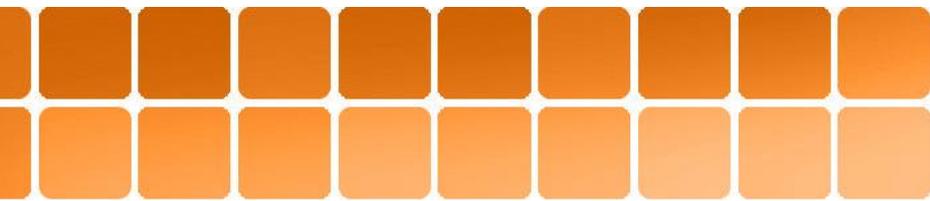
Le Massif central Est comprend : les *plateaux volcaniques* de la Planèze de Saint-Flour et du Velay Volcanique, ainsi que les hauts *plateaux granitiques* de Margeride, du Velay granitique et du Livradois. Les terrains sont filtrants (arènes granitiques), et ces zones connaissent une période sèche en été. La prairie permanente fait place, là où le labour est possible, à la prairie temporaire, cultivée en rotation avec du triticale.

Enfin sur les pourtours, lorsque l'altitude ne dépasse pas 800 m, on trouve dans les exploitations quelques hectares de maïs (*Montagne maïs possible*). Les principales régions agricoles de cette zone sont la Chataigneraie du Cantal, le Ségala de l'Aveyron et les Monts du Lyonnais.



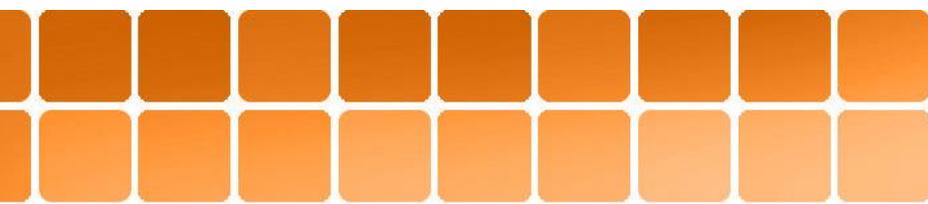
**Annexe 2 : répartition de quelques résultats technico-économiques**



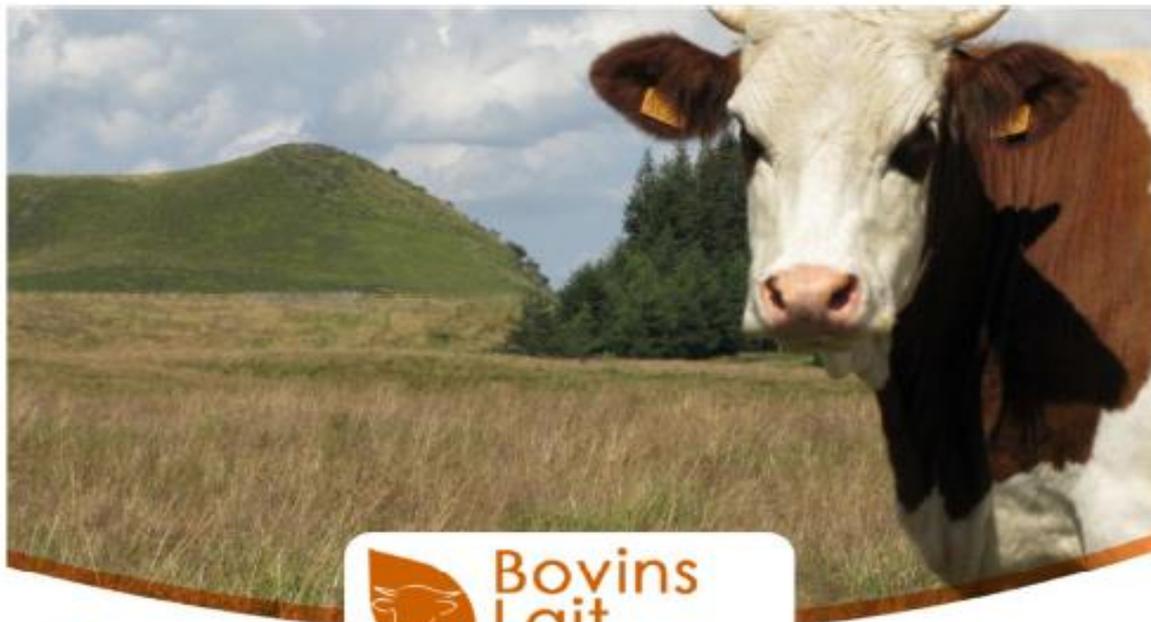








**Annexe 3 : référentiel conjoncture 2017 lait bio**



**Référentiel élevage bovin lait bio conjoncture 2017**

**(édition juin 2018)**

**Prix du lait**

**Produits des cultures**

**Prix des animaux**

**Aides et primes**

**Prix des approvisionnements (concentrés et fourrages, fertilisants, semences...)**

**Niveaux de charges opérationnelles**

**Niveaux de charges de structure**

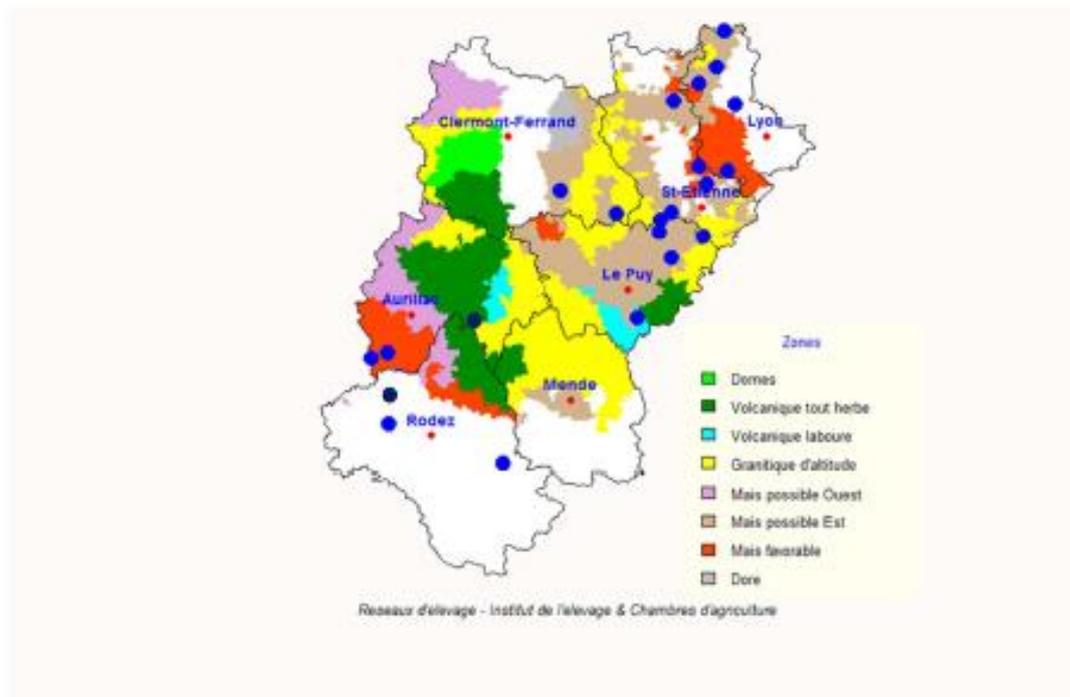
**Rendements fourragers**

## Avertissements

*Ce référentiel est une compilation de données établies à partir du suivi annuel des fermes du collectif BioRéférences du Pôle AB Massif Central, de travail d'enquête, de données commerciales issues d'OP, de données statistiques et d'éléments à dire d'experts. Leur but essentiel est de fournir des repères objectifs dans l'exercice du conseil aux éleveurs et l'établissement de projet de conversion à l'agriculture biologique.*

### Une diversité de systèmes suivis

*En 2016, pas moins de 23 exploitations laitières suivies sur 6 départements du Massif Central ont contribué à l'établissement de références locales pour la filière bovin lait. Ces élevages répartis sur différentes zones pédoclimatiques permettent de tenir compte de la diversité des territoires et de potentiels fourragers très variables. Le travail de collecte et de traitement des données est assuré par une équipe de 7 ingénieurs départementaux et un animateur de l'Institut de l'élevage.*





## Produits

2017

### Prix de base du lait

moyenne des principaux collecteurs

	2 016	2 017
	€/1000l	
Janvier	455,3 €	476,8 €
Février	448,7 €	471,8 €
Mars	435,3 €	461,8 €
Avril	391,7 €	399,3 €
Mai	391,7 €	399,3 €
Juin	405,0 €	414,3 €
Juillet	435,0 €	454,3 €
Août	448,3 €	464,3 €
Septembre	471,7 €	489,3 €
Octobre	466,7 €	489,3 €
Novembre	466,7 €	474,3 €
Décembre	463,3 €	474,3 €
	<b>439,9 €</b>	<b>455,7 €</b>

### Paielement à la qualité

Valeurs indicatives à moduler selon les entreprises :

#### Matière grasse :

TB	< 38	entre 38 et 42	>42
€/kg de MG	-2,8 à -3,049 €	+2,8 à +3,019 €	+1,4 à +3,049 €

#### Matière protéique :

TP	< 32	>32
€/kg de MP	-6 à -6,6 €	+6 à +6,6 €

### Prix moyen payé (source Agreste-Enquête mensuelle laitière)

	Cantal	Loire	Haute Loire	Puy de Dôme	Rhône	Aveyron
2 014	447 €	454 €	447 €	457 €	449 €	
2 015	431 €	439 €	434 €	441 €	435 €	
2 016	438 €	451 €	448 €	451 €	448 €	445 €
2 017	460 €	464 €	461 €	468 €	463 €	

### Produits des cultures

	2 017	
	€/tonne	Départ champ
Blé meunier	450 €	(prévoir majoration pour qualité et taux de protéine)
Blé fourrager	315 €	
Avoine	300 €	
Seigle	300 €	
Triticale	300 €	
Orge	300 €	





## Viande bovine

La valorisation d'un animal de boucherie sous le label AB ne peut se faire que si l'animal a passé les 3/4 de son existence sous cahier des charges AB et dans le cadre d'une conversion non simultanée. Le niveau de valorisation dépend fortement du mode de commercialisation : vente directe en circuit court ou vente à un négociant.

A titre indicatif et en mode de commercialisation auprès de négociants on pourra retenir pour 2017 les niveaux de prix suivant :

### **Animaux races laitières :**

Veau naissant :	aucune valorisation en bio
Vache de réforme O 280 à 330 kgc :	<b>3,70 €/kgc</b>
Vache de réforme P 280 à 330 kgc :	<b>3,30 €/kgc</b>

(Prix entrée abattoir, hors prime spécifique, note engraissement 3)

### **Animaux races à viande :**

Veau rosé U= 150 à 170 kgc (<8mois) :	<b>7,10 €/kgc</b>
Veau rosé R= 150 à 170 kgc (<8mois) :	<b>6,50 €/kgc</b>
Veau rosé clair U= 110 à 150 kgc (<8mois) :	<b>8,10 €/kgc</b>
Veau rosé clair R= 110 à 150 kgc (<8mois) :	<b>7,40 €/kgc</b>
Boeuf R+ 400 à 450 kgc (<42mois) :	<b>4,60 €/kgc</b>
Boeuf R= 400 à 450 kgc (<42mois) :	<b>4,40 €/kgc</b>
Vache R= 380 à 400 kgc (5 à 7 ans) :	<b>4,50 €/kgc</b>
Vache R- 380 à 400 kgc (5 à 7 ans) :	<b>4,20 €/kgc</b>
Génisse R+ 360 à 380 kgc (>30 mois) :	<b>5,00 €/kgc</b>
Génisse R= 360 à 380 kgc (>30 mois) :	<b>4,70 €/kgc</b>
Génisse R- 360 à 380 kgc (>30 mois) :	<b>4,50 €/kgc</b>

(Prix entrée abattoir, hors prime spécifique, note engraissement 3)

Pour des cotations moyennes annuelles hors filière bio se reporter au référentiel élevage 2018 bovins lait et bovins viande Auvergne - Aveyron - Lozère





## Produits

2017

### Aides et primes PAC

#### Aide vache laitière

	€ /VL	Plafonds VL/EA	Majoration si JA €/VL
Zone de montagne	80,9 €	30 VL	20,0 €
Zone de plaine	39,5 €	40 VL	15,0 €

#### Aide bovin allaitant (ABA)

	€/VA
1 à 50	173,8 €
51 à 99	126,4 €
100 à 139	65,6 €

Stabilisateur numéraire : -3,8% sur nombre de femelles éligibles 2017

#### Aide veau sous la mère (VSLM)

	€/veau
Aide VSLM labélisé ou bio avec OP	70 €
Aide VSLM labélisable ou bio hors OP	50 €

#### Aides découplées

Maintien de la convergence des DPB et aide verte  
Surprime sur 52 ha 2017 : 50€/ha

#### Aide ovine :

Minimum : 50 brebis primées et productivité (agneau vendu/brebis) > 0.5

Montant de base 2017 : 13,90 €/brebis  
Montant additionnel < 500 brebis : 2 €/brebis  
Majoration si nouveau producteur : 6 €/brebis  
Majoration pour contractualisation ou vente directe : 9 €/brebis

#### Aide caprine :

Minimum : 25 animaux primés  
Montant 2017 : 16,95 €/chèvre

#### ICHN :

voir référentiel élevage 2018 des réseaux Inosys Auvergne-Lozère-Aveyron

#### Aides conversion AB :

Montants avant stabilisateurs budgétaires (0 à 10%)		Aides à la conversion €/ha/an	Aides au maintien €/ha/an (5 ans)
Cultures annuelles (céréale, protéagineux, maïs ensilage,...)		300 €	160 €
Prairies associées à un atelier d'élevage		130 €	90 €
landes, estives et parcours		44 €	35 €
Plafond par exploitation ou associé de GAEC (maxi 3 parts)	Territoire Auvergne	12 000 €	8 000 €
	Territoire Rhône Alpes	12 000 €	8 000 €
	Occitanie	15 000 €	5 000 €

(montants d'aides indicatifs et sous réserve d'enveloppe budgétaire)





## Charges opérationnelles

2017

	Rappel	2016	% d'évolution	2017
<b>Concentrés et fourrages</b>		€/T brute	moyenne	€/T brute
Céréales autoconsommées		270 €	11,1%	300 € (prix de cession estimé)
Céréales achetées		370 €	10,8%	410 €
Maïs grain		430 €	7,0%	460 €
Pois et féverolle (de grè à grè)		470 €	6,4%	500 €
VL 16		NC		460 €
VL 18		480 €	4,2%	500 €
VL 36		NC		760 €
Tourteau de soja		950 €	0,0%	950 €
Tourteau de colza		650 €		NC
Aliment jeune bovin		440 €	6,8%	470 €
CMV		600 à 1000 €		600 à 1000 €
Luzerne deshydratée 18		310 €	6,5%	330 €
Foin de graminées livré		de 120 à 150 Euros/T		
Foin de luzerne livré		de 150 à 180 Euros/T		
Maïs ensilage épis enrubanné (€/TB)		260 €	-1,9%	255 €
Maïs ensilage PE enrubanné (€/TB)		NC		100 €

NC(\*) : non communiqué

Tarifs indicatifs pour livraisons 3 à 10 tonnes pour les aliments concentrés

Attention: il s'agit de moyennes annuelles pouvant cacher de fortes variations saisonnières.

	Rappel	2016	% d'évolution	2017
<b>Fertilisants</b>		€/UF	juin à mai	€/UF
N		2,80 €	-7,1%	2,60 €
P		1,70 €	-23,5%	1,30 €
K		1,40 €	4,3%	1,46 €

### Amendement

Par unité de VN (source carbonate) 0,15 € 0,0% 0,15 €

### Semences

Synthèse du poste semences à partir de prix fournisseurs 2016  
(compter 25% d'écart avec les semences conventionnelles)

Cultures	Prix moyen/kg	Dose moyenne /ha	Coût moyen/ha
Céréales à paille	1.0 €	180 kg/ha	180 €/ha
Protéagineux (pois/féverole)	1.50 €	200 kg /ha	300 €/ha
Méteil avec pois fourrager /féverole	1.20 €	220 kg/ha	260 €/ha
Maïs ensilage	150 €/dose	2 doses	300 €/ha
Prairie courte durée type RGH/TV	7.0 €	28 kg/ha	200 €/ha
Prairie multi espèces	9.0 €	35 kg/ha	300 €/ha
Dérobées fourragères d'été (sorgho, moha-trèfle d'Alexandrie, avoine strigosa...)	3.0 €	35 kg/ha	100 €/ha





**Charges opérationnelles de surfaces**

2016

Niveaux moyens repères issus du suivi des fermes conjoncture 2016 (approche coût de production IDELE)

(*) auto-consommées	Systèmes herbe + céréales AC (*)		Systèmes herbe + maïs ensilage + céréales AC (*)		Indice IPAMPA 2017/2016 (**)
	€/1000 l	€/ha SAU	€/1000 l	€/ha SAU	
Approvisionnement des surfaces	22 €	66 €	22 €	99 €	-
dt engrais et amendements	8 €	26 €	5 €	27 €	-
dt semences	9 €	14 €	14 €	59 €	-
dt autres charges végétales	5 €	14 €	3 €	13 €	0,973

**Charges opérationnelles animales**

2016

Niveaux moyens repères issus du suivi des fermes conjoncture 2016 (approche coût de production IDELE)

(*) auto-consommées	Systèmes herbe + céréales AC (*)		Systèmes herbe + maïs ensilage + céréales AC (*)		Indice IPAMPA 2017/2016 (**)
	€/1000 l	€/UGB lait	€/1000 l(*)	€/UGB lait	
Frais d'élevage	73 €	295 €	67 €	258 €	-
dt frais vétérinaires	16 €	60 €	12 €	52 €	1,015
dt repro, identification, GDS, cont. de perf.	36 €	135 €	40 €	177 €	0,995
dt achats de litière	10 €	29 €	11 €	51 €	1,000
dt frais de transfo et commercialisation	10 €	34 €	4 €	14 €	0,995



**Charges de structure**

2016

**Charges de mécanisation**

2016

Niveaux moyens repères issus du suivi des fermes conjoncture 2016 (approche coût de production IDELE)

(*) auto-consommées	Systèmes herbe + céréales AC (*)		Systèmes herbe + maïs ensilage + céréales AC (*)		Indice IPAMPA 2017/2016 (**)
	€/1000 l	€/ha SAU	€/1000 l(*)	€/ha SAU	
Charges de mécanisation (1)	187 €	576 €	155 €	670 €	-
dt travaux par tiers	17 €	55 €	36 €	148 €	0,995
dt carburants lubrifiants	17 €	51 €	22 €	92 €	1,162
dt entretien matériel	27 €	82 €	22 €	96 €	1,017
dt achats petits équipements	6 €	18 €	5 €	21 €	0,987

(1) y compris amortissements du matériel

**Charges de structure spécifiques AB**

(pour les aides possibles voir expert départemental)

Frais de certification

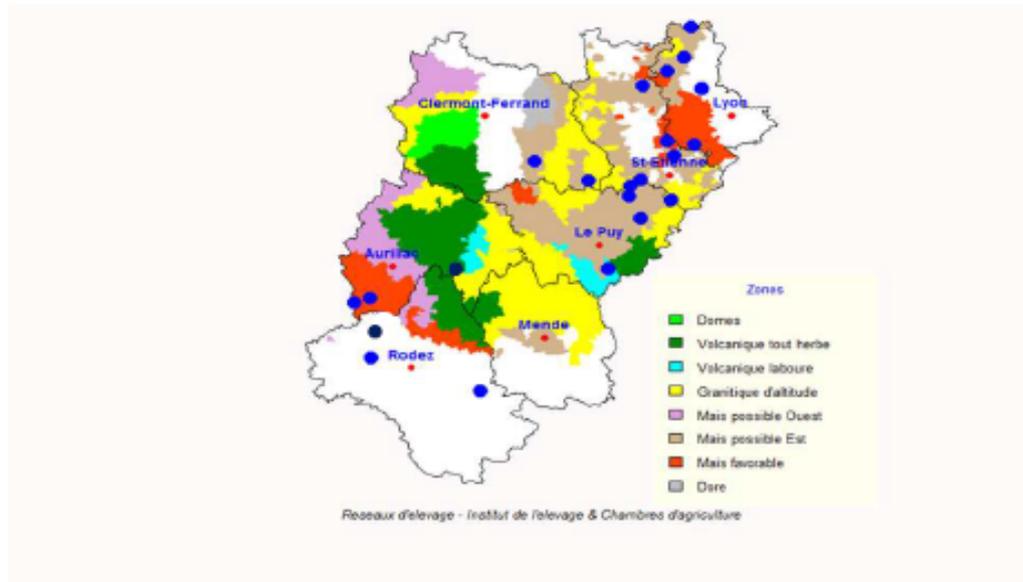
Entre 600 et 700 €/an

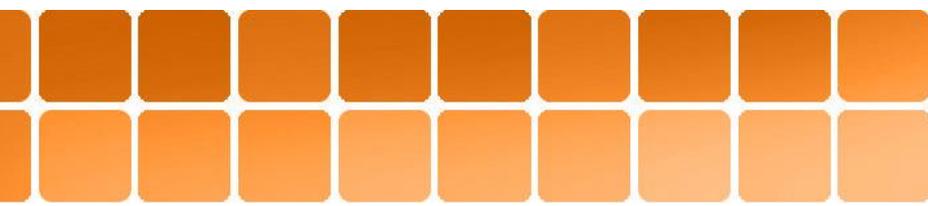
(\*\*) Indice des prix des appro et matières premières agricole pouvant permettre d'estimer des valeurs 2017 par poste de charges

## Rendements observés pour les principaux modes d'utilisation de l'herbe ou cultures sur les fermes bovines laitières du dispositif BioRéférence du Pôle AB Massif Central

	2014				2015				2016			
	Volcanique / Granitique d'altitude		Maïs favorable / Maïs possible		Volcanique / Granitique d'altitude		Maïs favorable / Maïs possible		Volcanique / Granitique d'altitude		Maïs favorable / Maïs possible	
	ha	rdt TMS/ha	ha	rdt TMS/ha	ha	rdt TMS/ha	ha	rdt TMS/ha	ha	rdt TMS/ha	ha	rdt TMS/ha
Ensilage de dérobées	10	1,3	8	3,8			9	4,3	11	2,1	4	2,0
Herbe ensilée 1° C non dép.	107	2,2	73	3,3	136	2,8	78	3,7	154	2,5	127	3,7
Herbe ensilée 2° coupe	23	2,1			22	1,9			55	1,8	59	2,2
Herbe ensilée 3° coupe	58	2,0	34	2,5			18	1,0	24	1,6	25	1,8
Enrubannage dérobées	6	4,5	6	3,7	4	5,3	5	4,0			3	3,6
Herbe enrubannée 1° C non dép	61	2,9	51	2,9	58	2,8	50	2,7	70	3,4	63	3,3
Herbe enrubannée 2° coupe	55	1,1	14	2,3	83	1,0	22	1,5	35	2,1	15	1,9
Herbe enrubannée 3° coupe	25	1,6	11	0,7	37	0,9	12	0,8	36	1,0	15	1,8
Foin 1° coupe non dép.	177	3,2	263	3,6	174	2,9	301	3,2	260	3,2	338	3,8
Foin 1° coupe déprimée	40	2,1	12	2,8	31	3,0	46	3,0	175	3,2	104	3,3
Foin 2° coupe	132	1,5	184	2,1	49	2,3	139	1,4	110	2,1	143	2,2
Foin 3° coupe	58	1,9	61	2,5	30	1,6	40	1,1	76	1,0	107	1,4
Maïs ensilage	14	9,6	27	12,1	17	6,2	30	10,0	16	8,0	31	9,3
Céréales immatures et autres	10	6,0			5	7,8	2	7,3			4	5,0
	ha	qx/ha	ha	qx/ha	ha	qx/ha	ha	qx/ha	ha	qx/ha	ha	qx/ha
Céréales d'automne	64	27,5	89	32,3	76	37,8	112	35,0	87	41,0	124	35,0

21





<http://www.europe-en-rhonealpes.eu/1299-appels-a-projets-competitivite-des-exploitations.htm#par34405>

[http://www.rhonealpes.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_AIDE/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/110/PAG\\_TITLE/Aide+%C3%A0+la+certification+Agriculture+Biologique+des+exploitations+agricoles/ID\\_AIDESDOMAINEMDL/ID\\_AIDESPROFILMDL//RETURN/1/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm](http://www.rhonealpes.fr/TPL_CODE/TPL_AIDE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/110/PAG_TITLE/Aide+%C3%A0+la+certification+Agriculture+Biologique+des+exploitations+agricoles/ID_AIDESDOMAINEMDL/ID_AIDESPROFILMDL//RETURN/1/18-les-aides-de-la-region-rhone-alpes.htm)

<http://www.conversionbio-auvergne.fr/base-documentaire/aides-financieres/>



## CONTACTS FILIERE BOVIN LAIT BIO

### APABA

Carrefour de l'agriculture  
12 026 Rodez cedex 9  
Tél / fax : 05 65 68 11 52  
@ : [www.aveyron-bio.fr](http://www.aveyron-bio.fr)  
Contact : Alexandre BANCAREL  
Mail : [filiere@aveyron-bio.fr](mailto:filiere@aveyron-bio.fr)

### Chambre d'agriculture de l'Aveyron

5c Boulevard du 122<sup>ème</sup> R.I.  
Carrefour de l'Agriculture  
12026 Rodez cedex 09  
Tél : 05 65 73 79 01  
Contact : Stéphane DOUMAYZEL  
Mail : [stephane.doumayzel@aveyron.chambagri.fr](mailto:stephane.doumayzel@aveyron.chambagri.fr)

### Chambre d'agriculture du Cantal

26 rue du 139<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie - BP 239  
15002 Aurillac Cedex  
Tél : 04 71 45 55 39 et 04 71 45 55 74  
@ : <http://www.cantal.chambagri.fr>  
Contact : Vincent VIGIER  
Mail : [vincent.vigier@cantal.chambagri.fr](mailto:vincent.vigier@cantal.chambagri.fr)

### Chambre d'agriculture de la Haute Loire

16 Boulevard Bertrand /BP 20343  
43012 LE PUY en VELAY  
Tel. 04 71 07 21 08 et portable : 06 78 14 42 53  
@ : [www.haute-loire.chambagri.fr](http://www.haute-loire.chambagri.fr)  
Contact : Régine TENDILLE  
Mail : [rtendille@haute-loire.chambagri.fr](mailto:rtendille@haute-loire.chambagri.fr)

### Chambre d'agriculture du Puy de Dôme

11 Allée Pierre de Fermat - BP 70007  
63171 Aubière cedex  
Tel : 04 73 44 45 46 / Fax : 04 73 44 45 50  
Contact : Marie Claire PAILLEUX  
Mail : [m-c.pailleux@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:m-c.pailleux@puy-de-dome.chambagri.fr)

### Chambre d'agriculture de la Loire

43 avenue Albert RAIMOND / BP 40050  
42272 ST PRIEST EN JAREZ cedex  
Tél : 04 77 92 12 12  
@ : [www.terresdeloire.fr](http://www.terresdeloire.fr)  
Contact : Jean Pierre MONIER  
Mail : [jean-pierre.monier@loire.chambagri.fr](mailto:jean-pierre.monier@loire.chambagri.fr)

### Chambre d'agriculture du Rhône

18 Avenue des Monts d'Or  
69890 La Tour de Salvagny  
Tél : 04 78 19 61 68 et  
Mob.: 06 75 09 23 93  
@ : [www.synagri.com/rhone](http://www.synagri.com/rhone)  
Contact : Véronique BOUCHARD  
Mail : [veronique.bouchard@rhone.chambagri.fr](mailto:veronique.bouchard@rhone.chambagri.fr)

### Institut de l'élevage

9 allée Pierre de Fermat  
63 170 AUBIERE  
Tél : 04-43-76-06-82  
@ : [www.idele.fr](http://www.idele.fr)  
Contact : Yannick PECHUZAL  
Mail : [yannick.pechuzal@idele.fr](mailto:yannick.pechuzal@idele.fr)



## LE PROJET BIOREFERENCES

### Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle AB Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont/ 89 avenue de l'Europe – BP 35 /63 370 LEMPDES  
Tél/fax : 04 73 98 69 57 / @ : <https://www.poleabmc.org> / <https://bioreferences.bioetcluc.org>  
Contact : Julie GRENIER /Mail : [jgrenier.polebio@gmail.com](mailto:jgrenier.polebio@gmail.com)

**Les années 2017 et 2018 du projet BioRéférences sont financées dans le cadre de la Convention de Massif / Massif Central** par : l'Etat (FNADT), les Régions Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Bourgogne Franche Comté et le département de la Corrèze. L'action du Pôle AB MC dans BioRéférences est également soutenue par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.



Et avec le soutien du Réseau d'Élevage pour les 6 fermes supplémentaires ajoutées au réseau BioRéférences

**Pôle AB MC – Systèmes d'élevage AB en Massif Central – Bovins Lait – Résultats pluriannuels (Ed. 2018)**

